

Les CTSD ne peuvent pas se tenir dans une telle situation !

Dans les départements, alors que les personnels font face à une crise sanitaire sans précédent en assurant la « continuité pédagogique » chronophage et sans respect de la réglementation, en accueillant pour certains les enfants de soignants (sans aucune protection), en se préoccupant de leur santé ainsi que de celle de leurs proches, les IA-DASEN organisent actuellement les CTSD (comités techniques spéciaux départementaux) pour décider des ouvertures et fermetures de postes.

Comment, alors que les écoles sont fermées pour les élèves et alors que la plupart des personnels sont confinés, les organisations syndicales pourraient-elles recueillir et défendre les dossiers sans possibilité de se déplacer dans les écoles ni de contacter les enseignants ? Comment peut-on entendre l'administration justifier d'un tel calendrier au motif de maintenir le mouvement alors qu'à l'heure actuelle, les collègues se préoccupent de leur santé ?

Même si, dans le meilleur des cas, ces CTSD sont convoqués sous forme de visio-conférence, comment des débats contradictoires pourraient-ils avoir lieu dans ce cadre ?

Par ailleurs, ces CTSD devraient se tenir alors que la dotation en postes pour la rentrée 2020 est inacceptable. Dans le 1er degré, le SNUDI-FO constate un effondrement des créations de postes : 440 postes seront créés en 2020 (dédiés aux dédoublements des grandes sections, CP et CE1 en REP et REP+) contre 2325 en 2019 et 3680 en 2018 !

Ainsi, sur 31 académies, 26 connaissent une évolution négative en termes de postes par rapport à la rentrée 2019. Seules deux académies sont mieux loties que l'année dernière ! 14 académies perdent même des postes ! D'autre part, seuls 9515 postes sont proposés au concours externe 2020 de recrutement de professeurs des écoles contre 9636 en 2019 et 10526 en 2018 : - 1011 postes en deux ans soit une baisse de près de 10% !

Les CTSD seraient donc inévitablement marqués par une vague de fermetures de classes, par des suppressions de postes de remplaçants, d'enseignants spécialisés, comme dans le Val de Marne (104 fermetures) ou dans l'Eure (75 fermetures).

D'un côté le ministre se félicite de la « mobilisation » des enseignants et de l'autre il organise la fermeture massive de classes et de postes ! La logique des économies budgétaires et des suppressions de poste a conduit à ce que les hôpitaux ne puissent faire face à l'afflux de malades, M. Blanquer continue ainsi de l'appliquer à l'Ecole : cela n'est plus possible !

Pour le SNUDI-FO, les choses ne peuvent pas se passer ainsi. Les personnels, les parents d'élèves, les élus locaux sont abasourdis, écœurés, révoltés par ces annonces de fermetures. Les CTSD ne peuvent se tenir dans une telle situation ! D'ailleurs, dans plusieurs départements, le SNUDI-FO, souvent dans un cadre intersyndical, en a demandé le report.

Le Président de la République a indiqué que, dans le contexte actuel, il fallait « *changer de logiciel* ». Pour le SNUDI-FO ce « *changement de logiciel* » passe par l'arrêt immédiat des suppressions de postes et les créations de postes nécessaires. Il est clair que ni sur la forme, ni sur le fond, les CTSD ne peuvent se tenir actuellement dans des conditions acceptables et doivent avoir lieu après la crise sanitaire. Le SNUDI-FO intervient auprès du ministre en ce sens.

Nous n'accepterons pas que le ministre utilise l'épidémie pour fermer des classes et des postes en catimini !

Montreuil, le 25 mars 2020